

Le Pacte pour la Transition est un engagement mutuel entre une liste candidate ou les élu·es d'une commune et un collectif citoyen sur

la mise en œuvre de 3 principes transversaux

transport des marchandises adaptée

aux caractéristiques de la commune.

Principe A: Sensibilisation et formation à la transition: Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics: élu·es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C: Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale: Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

et de au minimum 10 mesures parmi les 32 que composent le Pacte pour la Transition, chacune accompagnée du niveau d'ambition (parmi 3) précisant l'engagement auquel elle correspond*

* Retrouvez l'intégralité des mesures et niveaux d'ambition dans l'annexe du document

Se doter d'une politique ambitieuse Protéger la ressource en eau, en assurer publics responsables (incluant des une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la dispositions sociales, environnementales et locales). considérant comme un bien commun. Financer les projets de la commune Mettre en œuvre une démarche TEPOS prioritairement par des prêts issus de ou plan climat citoyenne ambitieuse, sources de financement éthiques. Niveau $\! 2$ réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la Niveau 1 Mener une politique de sobriété, d'efficacité consommation d'énergie renouvelable énergétique et d'alimentation à 100% notamment citoyenne. en énergie renouvelable et locale des Niveau_ bâtiments, véhicules communaux et Soutenir les constructions et éclairage public. rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions Niveau 2 Donner la priorité au logiciel libre dans le de systèmes de chauffage les plus service public pour une informatique polluants en accompagnant au service de l'intérêt général. particulier les ménages en situation Niveau 3 de précarité énergétique. Appuyer la structuration de filières Contribuer à la fin des projets et bio et paysannes, locales. infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. rémunératrices pour les agriculteurs et Niveau 🔰 agricultrices. Préserver et mobiliser le foncier agricole et Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité l'installation accompagner de transports en commun sur le nouveaux agriculteurs et agricultrices territoire. Niveau 🔿 dans une logique paysanne. Proposer une alimentation biologique, Donner la priorité aux mobilités actives moins carnée, locale et équitable dans (marche, vélo) dans l'espace public. la restauration collective. Niveau 🕽 Niveau 🔰 1 Repas regeltarien lous Préserver et développer les trames vertes Limiter la place des véhicules les plus (couvert végétal), bleues (cycles de polluants et des voitures individuelles l'eau), et noires (éclairage) pour Niveau Z redonner sa place au vivant sur le en ville. Niveau 2 territoire. Mettre fin au développement de grandes Développer une logistique urbaine du

surfaces commerciales sur le territoire.

Niveau_

Impulser et financer une démarche Favoriser l'inclusion des personnes les plus collective de prévention, réemploi, éloignées du monde du travail avec valorisation des déchets en régie ou une politique locale de l'emploi Niveau _) Niveau Z avec des acteurs de l'économie sociale tournée vers la transition écologique et solidaire. du territoire et à dimension sociale. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets Mettre en place et renforcer les pour tous les acteurs de la commune. dispositifs de participation, d'initiative Niveau 1 Niveau citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à Créer une commission extra-municipale du tous en favorisant l'émergence de Niveau 3 temps long pour représenter les intérêts de la nature et des nouveaux projets, en sensibilisant à la nature et des l'habitat participatif, et en soutenant générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements Niveau 1 les projets actuels. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la avec les enjeux écologiques, sociaux, réinsertion des personnes en difficulté Niveau (De Pordre de mater-communalité) climatiques de moyen et long terme. Co-construire avec tous les acteurs Limiter la place de la publicité dans concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique l'espace public. Niveau 🗸 Niveau Z initiatives associatives citoyennes du territoire, garantir leur Assurer un accès et un aménagement accessibilité à la plus grande partie de de l'espace public non discriminant, la population, reconnaître et protéger assurant l'usage de tous et toutes, y Niveau 🔎 compris des personnes les plus leur rôle critique. vulnérables. Mettre à disposition des initiatives Garantir l'accès à un logement associatives et citoyennes abordable et décent pour toutes et Niveau 🧷 territoire, les espaces et ressources Niveau 3 pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des Niveau destination de toutes et tous. habitant.es. Adhérer aux monnaies locales Créer des dispositifs publics de premier complémentaires et citoyennes et les accueil, à dimension humaine et en mettre en place dans les services publics de la commune et de ses lien avec les acteurs associatifs, où Niveau Z pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux sur le territoire, quel que soit leur statut. Mesures spécifiques de la commune : 33. Evaluer et attendre élape par élape ces engagements du parte pour 31.... Réaliser et vréer des indicateures grands publics sur la mise en 31.... Ouvrie de la transition écologique (déchets, carbone, évergie ---) 56 grands indicateures En signant le Pacte pour la Transition : A: Malpollier Le: 18 juin 2020 La liste/les élu·es s'engagent à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32); Le collectif local s'engage à assurer le suivi de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements, et à faciliter lorsqu'il le peut la coconstruction avec habitant es et associations du territoire.

Nom: DE LA FOSS C Représentant e de (liste/élu-es): Nom: DE LA FOSS C Représentant e de (liste/élu-es): Signature: Signature: Nom: Le pacre pour les Mansibles Représentante de (collectif): de Mansibles Sendre, Charcière Jean Philippe, Signature: Jean-Briac